



SAMOËNS, le 29 septembre 2025

N/REF : JM/LB/JCM/2025.09.29

OBJET : Dossier de demande de subvention - Année 2026

Madame, Monsieur la (le) président(e),

La commune de Samoëns vous informe de l'ouverture de la procédure de dépôt de votre demande de subvention pour l'année 2026, si vous le souhaitez.

Le formulaire de demande pour l'année 2026 est à télécharger sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : <https://www.mairiedesamoens.fr/demande-de-subvention>

Vous pouvez également le retirer au format papier en mairie aux heures d'ouverture au public (le lundi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00, le mardi et jeudi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 09h00 à 13h00 et le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00). Le dossier est à compléter et **à retourner en mairie au plus tard le 24 octobre 2025** à l'adresse mail subventions@mairiedesamoens.fr ou à l'accueil de la mairie avec comme destinataire « Direction finances ».

J'attire votre attention sur l'importance de produire un dossier complet et renseigné.

- Si votre association compte des adhérents domiciliés hors de la commune de Samoëns, nous vous invitons à solliciter des subventions complémentaires dans leur commune de résidence.
- Si votre demande de subvention est supérieure à 23 000€, votre bilan devra être accompagné d'un exemplaire de comptes certifiés par un cabinet comptable agréé.

Tout dossier incomplet sera retourné au destinataire afin qu'il produise les informations manquantes avant la date limite sus-indiquée.

Cette année, en raison du calendrier électoral, le vote des subventions aura lieu au mois de décembre afin d'assurer à chacun la meilleure visibilité le plus en amont possible. Les demandes de subvention sont donc attendues plus tôt que les années précédentes.

Il me semble nécessaire de vous rappeler que le soutien matériel et financier de la collectivité reste subordonné à l'implication des associations dans la vie locale, les animations et les événements sur la commune, sans oublier le forum des associations en fin d'été et nous vous en remercions d'ores et déjà.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur la (le) président(e), l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Jean-Charles MOGENET

